ECF AUDIT
EURO COMPTA FINANCE AUDIT

GÉRARD LEJEUNE
DIPLÔMÉ DE L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS
EXPERT-COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXPERT PRÈS LA COUR D'APPEL DE PARIS

APTIMA

Association de la Loi du 1er juillet 1901

Siège social : 12 rue des Closeaux
78 200 MANTES LA JOLIE
Siret n°: 326 738 812 00022

Code APE : 9499Z

RAPPORT DU

COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2016

ECF AUDIT
EURO COMPTA FINANCE AUDIT

GÉRARD LEJEUNE
DIPLÔMÉ DE L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS
EXPERT-COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXPERT PRÈS LA COUR D'APPEL DE PARIS

APTIMA
12 rue des Closeaux
78 200 MANTES LA JOLIE

Mesdames, Messieurs,
les Membres de l'association APTIMA,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association APTIMA tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	1 343 478 €
Total des produits d'exploitation	1 496 658 €
Déficit de l'exercice	- 155 160 €

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres éléments de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons porté une attention particulière aux modalités de comptabilisation et l'analyse des produits et de recouvrement des subventions attribuées à l'association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Sainte-Geneviève-des-Bois,
le 31 mai 2017

Le Commissaire aux comptes,

Gérard LEJEUNE

KPMG

Bilan actif

ASS Aptima Association

Au : 31/12/2016

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif			Exercice			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au : 31/12/2015
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Concessions, logiciels et droits similaires	23 754	23 563	190	270
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	23 754	23 563	190	270
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions	45 938	28 890	17 047	24 588
		Inst.techniques, mat.out.industriels	249 837	174 081	75 755	92 350
		Autres immobilisations corporelles	424 495	307 335	117 159	118 759
		Immobilisations grevées de droits				
		Immobilisations corporelles en cours	72 170		72 170	
		Avances et acomptes				
		TOTAL	792 441	510 308	282 132	235 698
	Immobilisations financières (2)	Participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	14 134		14 134	14 022
		TOTAL	14 134		14 134	14 022
		Total I	**830 329**	**533 872**	**296 457**	**249 991**
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		TOTAL				
	Avances et acomptes versés sur commande					
	Créances (3)	Créances usagers et comptes rattachés	336 978	3 380	333 597	178 619
		Autres créances	268 967		268 967	235 167
		TOTAL	605 945	3 380	602 565	413 786
	Divers	Autres titres				
		Valeurs mobilières de placement	289		289	289
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	432 480		432 480	874 404
		Charges constatées d'avance (4)	11 685		11 685	10 718
		Total II	**1 050 401**	**3 380**	**1 047 021**	**1 299 199**
Charges à répartir sur plusieurs exercices		III				
Primes de remboursement des emprunts		IV				
Ecart de conversion Actif		V				
		TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	**1 880 731**	**537 252**	**1 343 478**	**1 549 190**
Renvois	(1) Dont droit au bail					
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				4 043	4 043
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents					
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle					
	Dons en nature restant à vendre					
	Autres					

Edité à partir de Loop V3.1.6

Comptabilité tenue en euros

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

KPMG

Bilan passif

ASS Aptima Association

Au : 31/12/2016

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif (avant répartition)			Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	248 081	239 819
		Ecarts de réévaluation		
		Réserves	8 521	8 521
		Report à nouveau	750 027	666 600
		Résultat de l'exercice	-155 160	83 426
	Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de reprise		
		Apports	25 783	22 046
		Legs et donations		
		Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
		Ecarts de réévaluation		
		Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
		Provisions réglementées		
		Droit des propriétaires (commodat)		
		Total I	**877 253**	**1 020 414**
Provisions et fonds dédiés		Provisions pour risques		5 081
		Provisions pour charges	97 262	136 058
		Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
		Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
		Total II	**97 262**	**141 140**
Dettes		Emprunts obligataires convertibles		
		Autres emprunts obligataires		
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 270	
		Emprunts et dettes financières divers (3)		
		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 007	29 114
		Dettes fiscales et sociales	222 237	267 738
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
		Autres dettes	61 197	39 201
		Instruments de trésorerie		
		Produits constatés d'avance	37 250	51 582
		Total III	**368 962**	**387 636**
		Écart de conversion passif IV		
		Total du passif (I+II+III+IV)	**1 343 478**	**1 549 190**
Renvois		Dettes sauf (1) à plus d'un an		
		Dettes sauf (1) à moins d'un an	368 962	387 636
		(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	5 270	
		(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés		Sur legs acceptés		
		Autres		

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

Comptabilité tenue en euros

KPMG

Compte de résultat

ASS Aptima Association

Période de l'exercice 01/01/2016 31/12/2016
Période de l'exercice précédent 01/01/2015 31/12/2015

* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	264	16 775
	Production vendue : Biens	102 622	105 404
	Services liés à des financements réglementaires	595	450
	Autres services	701 591	852 057
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	805 073	974 687
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Cotisations	315	285
	Dons		43 081
	Legs et donations		
	Subventions d'exploitation	642 127	635 336
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	47 418	115 283
	Autres produits	1 723	-41 574
	Total des produits d'exploitation I	1 496 658	1 727 098
Charges d'exploitation	Marchandises Achats		
	Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements Achats	47 543	45 804
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	248 096	244 306
	Impôts, taxes et versements assimilés	64 393	65 758
	Salaires et traitements	998 832	968 318
	Charges sociales	242 730	240 486
	Dotations d'exploitation • sur immobilisations amortissements	66 753	59 144
	provisions		
	• sur actif circulant : provisions		
	• pour risques et charges : provisions	4 430	36 717
	Subventions accordées par l'association		
	Autres charges	101	85
	Total des charges d'exploitation II	1 672 881	1 660 622
	Résultat d'exploitation (I-II)	-176 222	66 476
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	2 438	9 376
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0
	Total des produits financiers V	2 438	9 376
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières VI		
	Résultat financier (V-VI)	2 438	9 376
	Résultat courant avant impôt (I-II-III-IV+V-VI)	-173 784	75 853
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier	7 362	7 824
	immobilier		

ECF AUDIT
GENEVIEVE
DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
MISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

Edité à partir de Loop VBNS

KPMG

Compte de résultat (suite)

ASS Aptima Association

Période de l'exercice 01/01/2016 31/12/2016
Période de l'exercice précédent 01/01/2015 31/12/2015
* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	13 000	11 414
	Reprises sur provisions et transferts de charges	5 081	
	Total des produits exceptionnels VII	18 081	11 414
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 300	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII	3 300	
	Résultat exceptionnel (VII-VIII)	**14 781**	**11 414**
	Participation des salariés aux résultats IX		
	Impôts sur les sociétés X	-3 842	3 841
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI		
	Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		
	Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII	**1 517 179**	**1 747 890**
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV	**1 672 339**	**1 664 463**
	Excédent ou déficit (XIII-XIV)	-155 160	83 426
	Évaluation des contributions volontaires en nature		
Produits			**43 081**
	Bénévolat		
	Prestations en nature		43 081
	Dons en nature		
Charges			**43 081**
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services		43 081
	Personnel bénévole		

Edité à partir de Loop V3.1.9

Comptabilité tenue en euros

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Association APTIMA

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Montants exprimés en EUR

Avril 2017

Ce rapport contient 15 pages

Annexe Aptima 2016

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

© 2017 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Table des matières

1	Faits majeurs	1
1.1	Evènements principaux de l'exercice	1
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	1
2	Informations relatives au bilan	2
2.1	Actif	2
2.1.1	Tableau des immobilisations	2
2.1.2	Tableau des amortissements	2
2.1.3	Immobilisations incorporelles	2
2.1.4	Immobilisations corporelles	3
2.1.5	Créances	5
2.2	Passif	6
2.2.1	Tableau de variation des fonds associatifs	6
2.2.2	Provisions pour risques et charges	7
2.2.3	Dettes financières	8
2.2.4	Autres dettes	8
3	Informations relatives au compte de résultat	10
3.1	Ventilation du chiffre d'affaires par tiers concerné	10
3.2	Résultat financier	10
3.3	Résultat exceptionnel	10
3.4	Impôt sur les bénéfices	10
4	Autres informations	12
4.1	Contributions volontaires en nature	12
4.2	Effectif moyen	12
4.3	Allègement de la dette future d'impôt / Dette d'impôt différé	12
4.4	Rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés	13



© 2017 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

1 Faits majeurs

1.1 Evènements principaux de l'exercice

Aucun fait significatif n'est à signaler.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du décret du 29 novembre 1983 et du plan comptable général et du règlement CRC 99-01 applicable aux associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Aucun changement de méthode n'est à signaler sur cet exercice.



© 2017 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. (Imprimé en France).

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Tableau 2054.

2.1.2 Tableau des amortissements

Tableau 2055.

2.1.3 Immobilisations incorporelles

2.1.3.1 Logiciels

Les investissements de l'exercice ont été les suivants :

Entreprise Insertion :

- Concession droits logiciels 225 €

Il n'y a pas eu de sorties d'immobilisations incorporelles en 2016.

2.1.3.2 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 an

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
181, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

© 2017 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2.1.5 Immobilisations corporelles

2.1.5.1 Mouvements

Les investissements de l'exercice ont été les suivants :

Entreprise Insertion :

- Installations générales 517 €
- Matériel de transport 36 000 €
- Matériel de manutention 4 960 €
- Matériel de bureau et informatique 2 537 €

Les sorties de l'exercice ont été les suivantes :

Entreprise Insertion :

- Matériel de manutention 3 300 €
- Matériel de bureau et informatique 1 876 €

2.1.5.2 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Matériel et outillage	Linéaire	2 à 5 ans
Installations générales	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de manutention	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel bureautique et informatique	Linéaire	2 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	2 à 8 ans



© 2017 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2.1.5.4 Crédit-bail

Montant en €	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine				48 958	48 958
Redevances payées : • Cumuls exercices antérieurs				29 874	29 874
• Exercice				7 363	7 363
Total				37 237	37 237
Redevances restant à payer : • A 1 an au plus				7 363	7 363
• A plus d'1 an et 5 ans au plus				10 430	10 430
• A plus de 5 ans				0	0
Total				17 793	17 793
Valeur résiduelle : • A 1 an au plus					
• A plus d'1 an et 5 ans au plus				1 380	1 380
• A plus de 5 ans				0	0
Total				1 380	1 380
Montant pris en charge dans l'exercice				7 363	7 363

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

© 2017 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2.1.6 Créances

2.1.6.1 Classement par échéance

Tableau 2057.

2.1.6.2 Produits à recevoir

	Montant
Organismes sociaux : produits à recevoir	0 €
Subventions à recevoir	181 635 €
Intérêts courus à recevoir	17 540 €
Total	**199 175 €**

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

© 2017 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2.2 Passif

2.2.1 Tableau de variation des fonds associatifs

	N-1	+	-	N
Fonds Associatifs sans droit de reprise	8 521	-	-	8 521
Report à nouveau	666 601	83 426		750 027
Résultat	83 426	- 155 160	83 426	- 155 160
Fonds associatifs avec droit de reprise Ent. Insertion	16 855	12 000	4 622	24 233
Fonds associatifs avec droit de reprise Ressourcerie	5 191		3 641	1 550
Fonds associatifs sans droit de reprise Ent. Insertion	130 768	4 622	-	135 390
Fonds associatifs sans droit de reprise Ressourcerie	109 050	3 641	-	112 691
Total	**1 020 412**	**- 51 471**	**91 689**	**877 252**

La diminution des fonds associatifs avec droit de reprise correspond au passage de ces subventions au statut « sans droit de reprise ». Ce passage est effectué au prorata des amortissements des biens financés.

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

© 2017 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2.2.2 Provisions pour risques et charges

2.2.2.1 Tableau des provisions pour risques et charges

	Montant au début de l'exercice	Constitution par fonds propres	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reprises par fonds propres	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques	5 081				5 081		
Provisions pour charges	116 741			6 062	37 165		73 514
Provisions pour IDR (1)	19 318		4 431				23 749
Total	**141 141**		**4 431**	**6 062**	**42 246**		**97 263**

(1) IDR = Indemnités de départ à la retraite

La provision pour charges est constituée des éléments suivants :

- Provision pour impôt de 7 625 €. Cette provision correspond à l'impôt futur à payer lié à l'indemnité d'assurance perçue en 2006 (152 509 €). En effet, cette indemnité est fiscalement imposable au même rythme que le bien remplacé (centre de tri).

  Cette provision est reprise au fur et à mesure du paiement de l'impôt correspondant (estimé au taux réduit de 15 %).

  Le solde à reprendre de cette provision est de 7 625 € au 31/12/2016.

- Provision pour autres charges de 49 580 €. Cette provision est destinée à couvrir un risque de paiement d'une indemnité prévue au marché sur une des activités de l'Association.

- Provision pour entretien de 16 309 €. Cette provision correspond aux dépenses de gros entretien qui seront réalisées ultérieurement.

- La méthode de calcul de la provision indemnités de départ à la retraite est détaillée au point suivant.



© 2017 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. (Imprimé en France).

2.2.2.2 *Engagements pris en matière de retraite*

La provision pour indemnité de départ en retraite a été calculée pour cet exercice, en utilisant la méthode de calcul des unités de crédit projetées, basées sur des techniques actuarielles (en conformité avec les recommandations du CNC 2003-R-01). Les paramètres retenus pour ce calcul sont :

- Table de mortalité : INSEE TD 2004/2006,
- Table de turn-over considéré comme faible dans l'entreprise,
- Augmentation des rémunérations établie à 1.5 % pour l'ensemble du personnel,
- Convention collective utilisée : Atelier Insertion
- Seuls les salariés permanents de l'association sont concernés par ce calcul.
- Taux d'actualisation à 1,80 %.

La provision s'élève au 31.12.2016 à 23 748 €, charges sociales incluses. Elle est provisionnée à hauteur de la totalité.

2.2.3 Dettes financières

2.2.3.1 *Classement par échéance*

Tableau 2057.

2.2.4 Autres dettes

2.2.4.1 *Classement par échéance*

Tableau 2057.

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
151, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

© 2017 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2.2.4.2 Charges à payer

Charges à payer	Montant
Fournisseurs Factures non parvenues	30 252 €
Dettes sociales	82 130 €
Dettes fiscales	24 841 €
Client avoir à établir	61 198 €
Divers	0 €
Total	**198 421 €**



© 2017 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires par tiers concerné

Tiers concernés (en €)	N	N-1
Chiffre d'affaires :		
Envers les collectivités locales	585 563 €	744 536 €
Envers des tiers	219 510 €	230 151 €
Chiffre d'affaires Total	**805 073 €**	**974 687 €**
Subventions d'exploitation	**642 127 €**	**635 336 €**
Total des produits liés à l'activité	**1 447 200 €**	**1 610 023 €**

3.2 Résultat financier

Le résultat financier n'amène pas de commentaire particulier. Il s'élève à 2 438 €.

3.3 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à 14 781 € et correspond principalement à la cession d'une immobilisation (13k€).

3.4 Impôt sur les bénéfices



3.4.1.1 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de l'entité à la clôture de l'exercice s'élève 53 064 euros.
Au compte de résultat, la société a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel (charges sociales).

© 2017 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Au bilan, il a été imputé en moins du poste IS à payer en Dettes sociales et Fiscales pour 53 064 euros.

Ce « produit » correspond au crédit d'impôt qui va être demandé à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt société.
Il traduit le droit au CICE acquis par notre entité relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice 2016.

Le CICE a permis notamment de participer partiellement au financement en matière :

— D'investissement (53 064 euros).



© 2017 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France.

4 Autres informations

4.1 Contributions volontaires en nature

Il n'y a plus de mise à disposition des locaux par la communauté d'agglomération. L'association paie un loyer depuis le 01/01/2016 pour un montant annuel de 26 100 €.

4.2 Effectif moyen

	Effectif N	Effectif N-1
Encadrants	15	15
Personnel en insertion (CDDI)	22	22
Personnel en contrat avenir (Ressourcerie)	15	14
Total	**52**	**51**

4.3 Allègement de la dette future d'impôt / Dette d'impôt différé

Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :

Indemnités de fin de carrière :	23 748 €
Provision pour impôt (IS) :	7 625 €
Provision pour charges fiscales déductibles en 2017	3 660 €
TOTAL	35 033 €
Soit allègement futur d'impôt IS (15%)	**5 255 €**

Produits ou subventions comptabilisés mais étalés fiscalement :

Subventions d'investissement perçues restant à étaler	25 784 €
TOTAL	25 784 €
Soit un impôt différé de (15%)	**3 868 €**

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

© 2017 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

4.4 Rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés

Article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif.

Ce texte précise que la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés doit figurer en annexe des comptes annuels, dès lors que l'association reçoit des subventions de l'Etat et collectivités territoriales pour un montant annuel supérieur à 50.000 € et dont le budget annuel est supérieur à 100 000 €.

La loi précitée ne précise pas la définition de la notion de « cadres dirigeants bénévoles et salariés ».

L'article 20 de la loi précitée fait référence à la notion de « cadres dirigeants ». Cette notion est différente de la notion de simple « dirigeant », puisqu'elle regroupe, conformément aux dispositions de l'article L.3111-2 du Code du travail « *les cadres auxquels sont confiées des responsabilités dont l'importance implique une grande indépendance dans l'organisation de leur emploi du temps, qui sont habilités à prendre des décisions de façon largement autonome et qui perçoivent une rémunération se situant dans les niveaux les plus élevés des systèmes de rémunération pratiqués dans l'entreprise ou leur établissement* ».

La notion de « cadres dirigeants » est par conséquent intimement liée à la notion de « salarié ».

Au cas particulier de l'association APTIMA, il est rappelé que les administrateurs ne sont pas rémunérés et ne bénéficient pas d'avantages en nature.

L'association APTIMA n'a au cours de l'exercice rémunéré qu'un seul cadre dirigeant au sens de ce texte et il a été convenu pour préserver la confidentialité de la rémunération de ne pas publier cette information.



© 2017 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

KPMG

Tableau des immobilisations

ASS Aptima Association

Au : 31/12/2016

	Immobilisations	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	Virements poste à poste	Valeur brute fin exercice
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
	Total I					
	Autres immobilisations incorporelles	23 529	224			23 754
	Total II	23 529	224			23 754
Immobilisations corporelles	Terrains					
	Constructions	45 938				45 938
	Install. techn., matériel, outillage	249 837				249 837
	Install.générales, ag. am. divers	112 651	515			113 167
	Matériel de transport	240 985	40 960	3 300		278 645
	Mat. bur. et informatique, mobilier	32 020	2 537	1 876		32 681
	Immob. corp. en cours		72 170			72 170
	Avances et acomptes					
	Total III	681 434	116 183	5 176		792 441
Immobilisations financières	Participations					
	Créances rattachées à des part.					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immob. financières	14 022	112			14 134
	Total IV	14 022	112			14 134
	Total général (I+II+III+IV)	**718 985**	**116 519**	**5 176**		**830 329**

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

KPMG

Tableau des amortissements

ASS Aptima Association

Au : 31/12/2016

	Immobilisations	Amortissements début exercice	Augmentations	Diminutions	Virements poste à poste	Amortissements fin exercice
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
	Total I					
	Autres immobilisations incorporelles	23 258	305			23 563
	Total II	23 258	305			23 563
Immobilisations corporelles	Terrains					
	Constructions	21 350	7 540			28 890
	Install. techn., matériel, outillage	157 487	16 594			174 081
	Install. générales, ag. am. divers	102 994	4 758			107 753
	Matériel de transport	134 997	34 359			169 356
	Mat bur. et informatique, mobilier	28 906	3 195	1 876		30 225
	Immobilisations grevées de droits					
	Total III	445 735	66 448	1 876		510 308
	Total général (I+II+III)	**468 994**	**66 753**	**1 876**		**533 872**

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

KPMG

Tableau des réserves et provisions

ASS Aptima Association

Au : 31/12/2016

Nature des réserves et provisions		Montant début exercice	Augmentations : dotations	Diminutions : reprises	Montant fin exercice
Réserves	Réserves indisponibles				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves consécutives à l'octroi de subv. d'invest.				
	Autres réserves réglementées	8 521			8 521
	Réserves pour projet associatif				
	Autres réserves				
	Total réserves	8 521			8 521
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires				
	Autres provisions réglementées				
	Total				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques d'emploi				
	Autres provisions pour risques	5 081		5 081	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	19 317	4 430		23 748
	Provisions pour grosses réparations	20 845		4 536	16 309
	Autres provisions pour charges	95 895		38 690	57 205
	Total	141 140	4 430	48 308	97 262
Provisions pour dépréciation	Immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles				
	Immobilisations financières				
	Stocks et en-cours				
	Usagers	3 380			3 380
	Autres provisions pour dépréciation				
	Total	3 380			3 380
Total général des provisions et dépréciations		**144 520**	**4 430**	**48 308**	**100 643**
Dont dotations et reprises :	- d'exploitation		4 430	43 226	
	- financières				
	- exceptionnelles			5 081	

Comptabilité tenue en euros

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE-DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

Edité à partir de Loop V5.1.9